



Communiqué

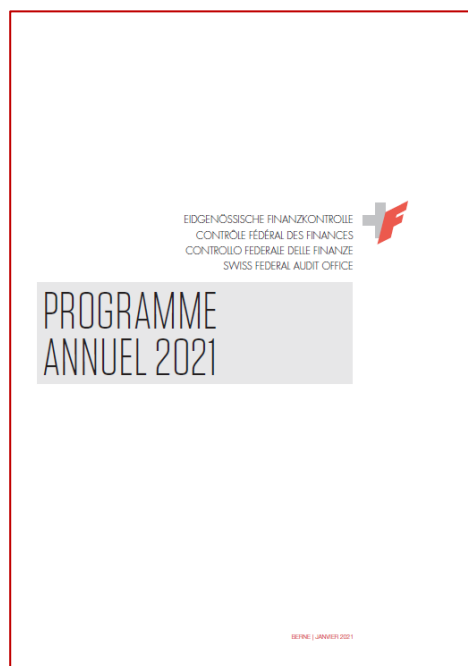
Un programme d'audit marqué par la pandémie COVID-19 et par la transformation numérique

Berne, 26.1.2021 – La Délégation des finances du Parlement et le Conseil fédéral ont pris connaissance du Programme annuel 2021 du Contrôle fédéral des finances (CDF). Cette programmation est définie en toute indépendance par le CDF. C'est le résultat d'une analyse des risques qui couvre toute l'étendue de son portefeuille. Ce programme d'audit est aussi marqué par le prolongement des travaux en lien avec les mesures fédérales prises lors de la crise sanitaire liée au COVID-19.

En 2021, le CDF travaillera sur près de 200 audits. Avec plus d'une centaine de collaborateurs et collaboratrices, il utilisera tous les types de révision à sa disposition et en particulier les audits financiers, les évaluations ou encore, les examens d'achats de biens et services. Une centaine d'audits est prévue pour publication. Pour rappel, le CDF a amorcé une publication active de ses rapports depuis 2014. A ce jour, 320 rapports d'audit ont été diffusés.

La préparation de ce Programme d'audit découle d'une analyse approfondie des risques financiers et opérationnels de la Confédération et de son administration. Au fil des ans, cette analyse a permis de découper des objets d'examen plus complexes, avec une large importance sociétale. Ces objets concernent souvent plusieurs acteurs, de sorte qu'ils auront lieu en parallèle au sein de plusieurs entités.

En 2021, des audits s'intéresseront aux mesures en lien avec la pandémie COVID-19 (qualité du flux d'informations, audits de prix, engagement de l'armée et de la protection civile...) tout en maintenant l'expertise du CDF développée lors de cette crise



dans le domaine des analyses de données. La transformation numérique sera aussi un axe fort avec des examens du dossier électronique judiciaire ou de l'efficacité des processus du traitement des personnes astreintes au service militaire. D'autres audits, comme la surveillance fédérale sur la troisième correction du Rhône ou dans le domaine de l'asile seront à l'agenda, ainsi que des examens de projets informatiques clés (centres de calcul de l'armée, SUPERB, etc.). Enfin, des audits dont la réalisation a été repoussée à cause de la réaffectation des ressources en fonction des priorités et la crise sanitaire seront réalisés en 2021. Il s'agit, par exemple, de la construction de la gare de Berne, des activités accessoires des professeurs des hautes écoles ou des mesures de protections des infrastructures critiques.

En décembre 2020, l'Assemblée fédérale a confirmé sa confiance dans le travail du CDF. Conformément au plan financier défini en 2019, elle lui a alloué des ressources supplémentaires pour mieux couvrir les risques importants. Ainsi, le CDF disposera en 2021 d'un budget de 29 millions de francs.

Renseignements

Michel Huissoud, directeur du CDF, tél. 058 463 11 11

Le Programme annuel 2021 du CDF se trouve sur son site Internet: www.cdf.admin.ch.